

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE DRUMMOND  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MAJORIQUE-DE-GRANTHAM

**PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal,  
tenue le 15 février 2011, à 19h00, à la salle municipale**

Madame la mairesse suppléante, Estelle L. Demers, préside cette séance et les conseillers(ères) suivants(es) sont présents(es) formant ainsi quorum :

Siège # 1	M. André Parenteau	Siège # 4	M. Daniel Courchesne
Siège # 2	M. Bertrand Parenteau	Siège # 6	M. Robert Boucher
Siège # 3	M. Sylvain Paul		

Mme Liette Brochu, directrice générale par intérim, agit à titre de secrétaire d'assemblée à cette séance.

(20110215-01)

**1. Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par le conseiller, M. Robert Boucher, appuyé par le conseiller, M. Sylvain Paul, et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance tel que présenté et rédigé en laissant l'item *Varia* ouvert à d'éventuels ajouts :

**ADOPTÉE.**

**Ordre du jour:**

1. Adoption ordre du jour
2. Embauche d'un directeur général adjoint
3. Résolution travaux pour taxes d'accises- année 2012
4. Résolution demande de subvention auprès du député provincial – année 2010
5. Autorisation pour le maire suppléant à signer la convention de travail de Mme Hélène Ruel
6. Résolution pour demande d'embauche d'un étudiant
7. Nomination d'un maire suppléant
8. Démission de la conseillère, Mme Estelle L. Demers
9. VARIA :
  - A) Résolution pour récupérer ses biens personnels
10. Période de questions
11. Levée de l'assemblée

(20110215-02)

**2. Embauche d'un directeur général adjoint**

**Considérant que** la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim de la municipalité de Saint-Majorique-de-Grantham ne peut assumer le rôle de présidente d'élection à cause d'une attente d'une opération importante;

**En conséquence**, il est proposé par le conseiller, M. Daniel Courchesne, appuyé par le conseiller, M. Robert Boucher, et résolu à l'unanimité des personnes présentes, d'autoriser l'embauche d'un directeur général adjoint à temps partiel et ce, pour une période indéterminée.

M. Gilles Fontaine, ayant déjà une expérience de vingt-cinq (25) ans comme conseiller à la Ville de Drummondville, aura comme principale fonction la présidence des élections.

**ADOPTÉE.**

(20110215-03)

**3. Résolution travaux pour taxe d'accise pour l'année 2012**

**Attendu que** la municipalité a pris connaissance du *Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2010 à 2014*;

**Attendu que** la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire datée du 11 juin 2010;

**En conséquence**, il est proposé par le conseiller, M. André Parenteau, appuyé par le conseiller, M. Bertrand Parenteau, et résolu ce qui suit :

**Que** la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

**Que** la municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou à la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2010-2014;

**Que** la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présent et de tous les autres documents exigés par le ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;

**Que** la municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 112 \$ par habitant pour l'ensemble des quatre années du programme;

**Que** la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

**ADOPTÉE.**

(20110215-04)

**4. Résolution pour demander une subvention auprès du député provincial pour l'année 2010**

**Considérant que** le député dispose d'un budget discrétionnaire à distribuer aux municipalités dans le cadre du *Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM)*;

**Considérant que** la municipalité projette d'effectuer des travaux de gravelage et de stabilisant sur le Chemin du Golf Ouest, sur le 5<sup>e</sup> Rang Ouest et sur le Chemin du Sanctuaire. Ces travaux devront être effectués au cours de l'année 2010;

**En conséquence**, il est proposé par le conseiller, M. Sylvain Paul, appuyé par le conseiller, M. Robert Boucher, et résolu à l'unanimité que la municipalité demande une subvention à même le budget discrétionnaire du député du Comté de Drummond, au montant de 16 000 \$ et ce, afin de permettre les travaux de gravelage et de stabilisant sur le Chemin du Golf Ouest, sur le 5<sup>e</sup> Rang Ouest et sur le Chemin du Sanctuaire.

**ADOPTÉE.**

(20110215-05)

**5. Autorisation pour le maire suppléant à signer la convention de travail de Mme Hélène Ruel**

**Considérant que** la directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Francine Gagnon, a remis sa démission à son poste le 15 février 2011;

**Considérant que** Mme Hélène Ruel a postulé sur le poste de directrice générale et secrétaire-trésorière, en remplacement de Mme Gagnon;

**Considérant** la discussion des membres de ce conseil à ce sujet;

**En conséquence**, il est proposé par le conseiller, M. Daniel Courchesne, appuyé par le conseiller, M. Bertrand Parenteau, et résolu à l'unanimité d'autoriser Mme Estelle L. Demers, mairesse suppléante, à signer la convention de travail de Mme Hélène Ruel pour l'année 2011. Mme Ruel entrera en poste officiellement le 21 mars 2011.

**ADOPTÉE.**

(20110215-06)

**6. Résolution pour demander l'embauche d'un étudiant**

**Attendu que** M. Guy Fréchette demande l'autorisation de remplir une demande pour l'embauche de trois (3) étudiants à la Plaine et ce pour l'été 2011.

**Attendu que** M. Richard Mathieu (CREF) demande l'autorisation de venir consulter les archives avec des étudiants de l'Université de Sherbrooke et ce pour la géomatique, cours d'eau, lacs, forêt, etc.;

**En conséquence**, il est proposé par le conseiller, M. André Parenteau, appuyé par le conseiller, M. Robert Boucher, et résolu à l'unanimité par les personnes présentes, que M. Guy Fréchette soit autorisé à embaucher un (1) étudiant à la Plaine et ce pour l'été 2011 et que M. Richard Mathieu ((CREF) soit également autorisé à venir consulter les archives avec des étudiants de l'Université de Sherbrooke afin d'y effectuer la géomatique, cours d'eau, lacs, forêt, etc.;

Une rencontre sera tenue lundi, le 21 février 2011 au bureau municipal de Saint-Majorique-de-Grantham avec Mme Lise Parent, inspecteur ainsi que le maire suppléant M. Daniel Courchesne de cette dite municipalité; Messieurs Guy Fréchette ainsi que M. Richard Mathieu seront convoqués à cette dite réunion.

**ADOPTÉE.**

(20110215-07)

**7. Nomination d'un maire suppléant**

Il est proposé par le conseiller, M. Sylvain Paul, appuyé par le conseiller, M. André Parenteau, et résolu à l'unanimité de nommer au poste de maire suppléant, le conseiller, M. Daniel Courchesne, et ce, à compter du 15 février 2011.

**ADOPTÉE.**

(20110215-08)

**8. Démission de la conseillère, Mme Estelle L. Demers**

À 19h45, Mme Estelle L. Demers remet officiellement sa démission à son poste de conseillère, siège numéro 5, du conseil de la municipalité de Saint-Majorique-de-Grantham. Elle remet également les clés du bureau municipal.

(20110215-09)

**9. VARIA**

**a) Résolution pour récupérer ses biens personnels**

Il est proposé par le conseiller, M. Daniel Courchesne, appuyé par le conseiller, M. Robert Boucher, et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, Mme Liette Brochu, à transmettre une lettre à l'effet de demander à Mme Francine Gagnon de rapporter les effets appartenant à la municipalité et de récupérer ses effets personnels sur les heures du bureau soit, entre 9h00 et 16h00 (sauf sur l'heure du dîner).

**ADOPTÉE.**

(20110215-10)

**10. Période de questions**

Aucune question n'est posée dans la salle.

(20110215-11)

**11. Levée de l'assemblée**

Tous les points à l'ordre du jour ayant été épurés.

Il est proposé par le conseiller, M. André Parenteau de lever l'assemblée à **19 heures et 45 minutes**.

---

Estelle L. Demers  
Mairesse suppléante

---

Liette Brochu  
Secrétaire-trésorière par intérim

La mairesse suppléante, Mme Estelle L. Demers, par la signature de ce procès-verbal, est en accord avec toutes les résolutions et décide de ne pas exercer son droit de veto.

